AVIS DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'URBANISME

Décret n° 2018-617 du 17 juillet 2018 portant modification du code de l'urbanisme

	Decret II ² 2018-617 du 17 juillet 2018 portant modification du code de l'urpanisme
	CERTIFICAT D'URBANISME
	PERMIS DE CONSTRUIRE
	PERMIS D'AMÉNAGER
	O Lotissement ou aménagement avec travaux (création des voies, équipements,
	espaces communs).
	O Lotissement situé dans un site classé ou un secteur sauvegardé.
1) 🗸	DÉCLARATION PRÉALABLE
1	Travaux non soumis à permis de construire, portant sur une maison individuelle.
	O Lotissement sans travaux non soumis à permis d'aménager.
	O Division foncière soumise au contrôle de la commune.
	0
	PERMIS DE DÉMOLIR
	MODIFICATION D'UN PERMIS DÉLIVRÉ
	TRANSFERT D'UN PERMIS DÉLIVRÉ EN COURS DE VALIDITÉ
Ч	AUTRE
Da ^a	méro d'enregistrement DP 0512042550029 te d'enregistrement : 08 1012025 met prénom(s) du demandeur : DUVAL Julien resse du terrain : 5, rue, de la cooperative
Sui	rface de plancher : Emprise au sol :
	uteur du projet :
	rface de la construction à démolir :
	mbre de lots (pour lotissement ou divisions foncières)
De	stination de la construction: Nez, portail, terranse
	Le Maire,
	OE DE DA
	O NE E
Affi	iché le 09/10 (8025
	tiré le
	Seo (Married
(1) C	Ochez la case correspondante.

(1) decriez la case correspondante.

(2) Article A423-4 du Code de l'Urbanisme: Le maire affecte aux demandes de modification ou de transfert d'un permis en cours de validité un numéro d'enregistrement composé du numéro du permis dont la modification ou le transfert est demandé, auquel il ajoute un numéro composé de la lettre " m " en cas de modification ou de la lettre " t " en cas de transfert, suivie de deux chiffres, pour une numérotation en continu des demandes successives, d'une part, des modifications et, d'autre part, des transferts.

Exemplaire destiné à l'affichage dans les quinze jours qui suivent le dépôt de la demande ou de la déclaration et pendant la durée d'instruction de celle-ci (art. R*423-6 du C.U.).

SEDI 30700 UZES (1901) - 329415